

CDSP du 5 juin 2014 : la grande valse du Directeur de la DOTC 13 !

Des patrons qui s'emmerdent à pourrir notre métier !

Après 10 ans de choix stratégiques absurdes visant à cloisonner les différents métiers de l'entreprise, La Poste relance « l'esprit de groupe » ou plutôt la « **thérapie de groupe** » (et oui à plusieurs, on est toujours moins C.. !) ■ Le Directeur de la DOTC 13 a été clair : « l'ère industrielle est derrière nous, nous sommes aujourd'hui une entreprise de service » ■ Un beau discours qui ferait presque oublier le crédit contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pesant encore sur nos épaules pour des machines encore sur nos bras ! ■ L'intelligence managériale a fait son chemin et nous a conduit dans l'impasse ! ■ A nous de créer les conditions d'une révolte nécessaire !

Après le slogan « 13en avant », le DOTC développe « La Poste 13en arrière ».

Aucune vision à moyen/long terme, ni véritable projet d'entreprise si ce n'est foncer dans le mur, s'apercevoir que « **ça fait mal** » et revenir en arrière quelques années plus tard...

Après la loi du « **père QUILLES** » dans les années 90 qui a séparé La Poste de France Télécom (FT) au motif de la professionnalisation de chaque service public et de l'absence de rentabilité de FT, La Poste se lance dans la téléphonie mobile et les forfaits internet (cherchez l'erreur !!!).

Après la séparation des activités de La Poste en direction de métier (courrier, colis, enseigne et Banque Postale) en 2005, aujourd'hui le colis revient dans le giron du courrier, l'enseigne se branche avec le courrier et le colis pour faire leur « **petit marché en zones** ».

Et nous, pauvres postier-ères ?! On n'avait vraiment rien demandé de tout ça !!!

Mais l'intelligence managériale est sans limites quand il s'agit de tenter de justifier son salaire !!! On n'est donc pas à une décision ou à une organisation délirante près (et c'est peu dire !). Au nom de la sauvegarde de l'entreprise (ou de leur survie professionnelle), nos « **gentils patrons** » n'ont plus peur de rien, même du ridicule !

Une véritable co-destruction
(forme de soumission librement consentie...).

Des patrons soucieux de nous « emmerder » au travail !

Après CQC et Facteur d'Avenir, La Poste lance « **le facteur ALLO courses** » !

Dans la continuité de la lettre verte, Doc DOTC a inventé « **le facteur 100% BIO** » qui assurera la distribution de fruits et légumes...



Mais à l'exception de quelques écologistes convaincus, personne n'est dupe et tout le monde comprend bien la destruction engagée de notre métier de facteur-trice !

Le DOTC tente de nous refourguer ses « **organisations déprimantes** » :

- ↳ Dissociation des travaux intérieurs et des travaux extérieurs (**travail en sacoche**).
- ↳ Organisation de travail en mixte avec pause méridienne (**non compris dans le temps de travail**).
- ↳ Tournées en binôme...



Et pour justifier cette « **boucherie** », il est plus simple de se servir de l'inaptitude.

La Poste souhaite faire préparer les tournées par les agents inaptes et faire sortir double travaux extérieurs par les agents sans inaptitude.

La Poste se sert de l'inaptitude pour créer de futurs inaptes à la distribution !

Pour faire passer la pilule, La Poste avance son obligation de reclassement des inaptes, alors qu'elle a fermé des structures entières permettant des reclassements ! Y a qu'à demander aux collègues de la PIC.....

Pause méridienne ou l'art de nous le faire « à l'envers » :

Sous prétexte de donner une pause pendant les travaux extérieurs afin de soi-disant améliorer nos conditions de travail et prévenir les risques professionnels, La Poste a trouvé une nouvelle solution pour supprimer de l'emploi et de « **se gaver sur notre compte** ».

Les pauses de 20 minutes pour une vacation d'au moins 6H ou de 15 minutes pour une vacation de 5H50 seront supprimées au profit d'une pause méridienne de 45 minutes non comprise dans le temps de travail et donc non payée.

Cette pratique permet une véritable saignée dans le nombre de tournée et/ou de repos ! Prenons l'exemple d'un établissement avec 60 tournées de facteur travaillant plus de 6h par jour :

Le calcul est très simple : 60 QL X 20 minutes = 1200 minutes supprimées du dossier/350 minutes (nombre de minutes d'une PT à 35H) = 3,43 emplois à 35H supprimés en une seule opération.

En plus, comme nous sommes des bons facteurs, bien consciencieux, il y a fort à parier que nombre d'entre nous profiterons de cette pause méridienne de 45 minutes pour distribuer l'ensemble du courrier et pour ne pas rentrer après la fin des horaires de service.

Il est grand temps de rappeler collectivement à notre DOTC que notre métier de facteur-trice et nos vies ne sont pas à vendre, et que s'il veut nous rendre service, qu'il nous foute la paix !



La Poste tente aussi de vendre ses nouvelles organisations de travail par le fait que les facteurs-trices bénéficieraient d'un jour de repos par semaine (*en plus du dimanche*) et ne travailleraient donc que 5 jours sur 7, en arguant également le fait que la majorité des travailleurs en France travaille en organisation mixte.

Avec une vision totalement étrangère au métier de facteur, cette communication pourrait s'avérer alléchante, mais en regardant de plus près, on s'aperçoit qu'aujourd'hui :

- ↳ Nous avons entre 20 et 30 % de travaux intérieurs (*selon que le TG reste ou non en PDC*) et entre 70 et 80% de travaux extérieurs.
- ↳ Des durées journalières de travail entre 5H50 et 6H22.
- ↳ Une forte intensification du travail liée à la mécanisation (*la fameuse ère industrielle*).
- ↳ Un décalage important entre le travail réel et le travail prescrit (*logiciel de calcul*).

Travailler 7H par jour avec une pause méridienne de 45 minutes non comptée dans le temps de travail, ramènerait à un temps de travaux extérieurs supérieurs à 5H et lorsqu'on connaît la pénibilité du métier de facteur, on peut se demander dans quel état physique et mental nous serons pour arriver à ce fameux jour de repos par semaine (*qui ne sera au demeurant pas tous les samedi*).

Donc pour La Poste, cette opération s'annonce être la nouvelle **bassesse** au programme des réorganisations 2014.

Pour Sud PTT, il est hors de question que les facteurs-trices ne puissent pas avoir le choix de conserver des organisations de travail à moins de 7H par jour, avec des repos pluri-hebdomadaires permettant un équilibre entre la santé/sécurité au travail et la nécessaire conciliation vie familiale/vie professionnelle !

Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 14 juin 2014